

Pourquoi j'ai rejoint Action & Démocratie

Par S.L.

Avant l'épisode Covid qui a ébranlé notre société et particulièrement l'Éducation nationale, je n'étais membre d'aucune organisation syndicale. En tant que professeur des écoles, amoureux de mon métier, je ne me reconnaissais généralement pas dans leurs revendications, ni dans leur manière de rôler dans le désert en permanence afin de justifier leur existence. Bien que certains collègues m'aient conseillé de me syndiquer « pour faire avancer ma carrière et m'aider dans les mutations », je ne voulais pas de ce système-là.

Après l'année du confinement, j'ai changé d'école. Je suis arrivé dans un établissement réputé d'une grande ville de province. Je n'ai pu y enseigner que 20 jours, c'est-à-dire dès que le port du masque fut rendu obligatoire, ne parvenant plus à enseigner dans ces conditions. Malgré la présentation d'une contre-indication médicale, j'ai été poussé par l'inspecteur à prendre « librement » (sic) un arrêt maladie sous la menace d'une suspension administrative. Il se trouve que j'avais été le seul à avoir imprudemment formulé quelques réserves concernant cette obligation et, chose beaucoup plus grave, à avoir osé contester le zèle d'une directrice qui nous demandait le port du masque au-delà de ce que le décret prescrivait alors.

Le couperet n'a pas tardé à tomber : au jour et l'heure de la fin de mon arrêt, l'inspecteur m'attendait pour « des questions RH ». Comprendre : pendant mon absence, l'ensemble de mes collègues, la direction ainsi que plusieurs parents avaient écrit au rectorat pour se plaindre de ma personne et de mon travail. Rien ne m'avait été épargné : déformations de mes propos, rumeurs, mensonges, calomnies, le tout sur fond de méconnaissance des textes. Un lourd dossier à charge avait été monté en quelques semaines pour détruire ma carrière. Et, bien évidemment, je n'étais au courant de rien ! Personne n'avait pris la peine de m'avertir de quoi que ce soit ni de s'enquérir auprès de moi, et mes propres collègues refusaient bientôt de me répondre et de me parler !

Qui m'a défendu dans cette affaire qui a duré des mois et qui, au niveau juridique, n'est pas terminée ? Action & Démocratie. Ils ont pu mesurer la violence et le mépris avec lesquels j'ai été traité pour avoir seulement posé de mauvaises questions sur la crise sanitaire et pour être allé contre les habitudes de l'établissement, notamment en matière de pédagogie.

Mon syndicat a joué son rôle : il s'est interposé entre une administration obtuse, sourde et brutale ; il a défendu mon statut et mon honneur d'agent de l'État ainsi que mon expertise d'enseignant et de pédagogue.

Action & Démocratie m'a constamment écouté, conseillé, soutenu. Sans leur aide, je ne sais pas aujourd'hui où j'en serais personnellement, familialement et professionnellement. Même lorsque je ne suivais pas leurs conseils, ils continuaient de m'écouter et de m'assister, me laissant rigoureusement libre de mes choix. D'un strict point de vue financier, leur aide a été incomparablement supérieure à ce que j'ai pu obtenir de mon avocat qui m'a fait payer horriblement cher ses conseils juridiques.

Ce que je continue d'apprécier à Action & Démocratie, c'est leur réflexion libre, profonde et différente sur les problèmes de fond qui rongent notre système éducatif actuel. Ils ne sont pas politisés, ne sont pas idéologisés, ne sont pas dans une opposition rigide avec la hiérarchie institutionnelle malgré les nombreuses défaillances de celle-ci. Ils écoutent simplement les enseignants de terrain avant les pontes du ministère, ils dénoncent et combattent les dérives de l'institution et ses lâchetés.

A tous les collègues qui liront ceci, je ne peux que vous encourager à ne pas baisser les bras devant l'effondrement que vous constatez partout dans votre métier. Cessez de râler et de désespérer, agissez et rejoignez un syndicat différent !

Samuel L.
Professeur des écoles.